Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Châlons - Tome I

Châlons, c^on^ d'*Argentré* (9 kil.), arrond. de *Laval* (16 kil. N.-E.).

Anciens noms

De Caladunno monasterio, 710 (Actus P. C., p. 213). — *Monasterium Caladon,* 832 (Gesta Aldrici). — *Ecclesia Sancti Petri de Chadelone,* 988 (Cart. d'Évron). — *Eccl. Sancti Petri de Chaalon,* 1125 (Ibid.). — *G. de Chaelon,* 1188 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 3, 4, 5). — *H. de Chaalun, F. de Chaelon,* 1213 (Ibid. p. 90, 98). — *Eccl. de Challonio,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Eccl. parrochialis de Chalonnio,* 1547 (Insin. eccl.). — *Chaslon,* 1554, *Challon,* 1603, *Chaalons,* 1714 (Tit. de la fab.). — *Chaillon,* 1715 (Carte cénom.). — *Châlon* (Jaillot et Cassini). — *Chaslon-sur-Laval,* 1739, *Châlon,* 1781 (Tit. de la fab.). — *Châlons* (Cadastre, Ét.-M., Dict. topog.).

Géographie physique

Géologie. — « Le bourg de Châlons est dominé au S. par une bande de grès armoricain portant des landes et des bois de sapins, constituant une crête que suit la route allant à Montsûrs. Sur le versant S. de cette crête, à l'extrémité S.-E. de la commune, en se dirigeant vers les étangs de Gresse, commence une dépression qui correspond aux schistes à *Calymene.* Au N. du grès armoricain, massif granitique avec petit lambeau triangulaire de schistes précambriens coincé entre les deux terrains et occupant le bas-fond du Bois-Gast et de la Chaîne. Filons de microgranulite dirigés N.-E. S.-O. et filons de quartz à direction se rapprochant davantage du N. : ces derniers coupent le granite, les schistes précambriens et pénètrent dans le grès armoricain. » D.-P. Œ.

Territoire dont les altitudes varient de 149 et 134 m. au S., 133 au N.-O., 109 près du bourg, et qui se trouve au point de partage des bassins de la Mayenne, où s'en va le ruisseau du Fresne, et de la Jouanne, qui reçoit la petite rivière de Gesnes. — Le chemin de Louverné à la route de Montsûrs à Mayenne passait à Châlons et s'y embranchait d'un autre chemin allant à Évron (Jaillot). — Les habitants demandent la mise en état du chemin qui traverse le bourg, chemin très fréquenté par ceux qui se rendent aux foires et aux marchés de Laval. — Aujourd'hui la route départementale de Montsûrs au Haut-Bois (route de Laval à Mayenne), passe à la limite S. de la commune, les chemins vicinaux qui s'y raccordent et d'autres chemins directs font communiquer le bourg, assez grosse agglomération de maisonnettes de tisserands, avec Gesnes (6 kil. E.) ; Montsûrs (8 kil. E.), Argentré (9 kil. S.-E.) ; la Chapelle-Anthenaise (5 500 m. S.-O.) ; Montflours (8 kil. O.) ; Martigné (3 500 m. N.) ; la Bazouge-des-Alleux (3 kil. N.-E.). La ligne ferrée de Laval à Mayenne traverse la commune du S. au N., à 800 m. E. du bourg.

Superficie, cadastrée en 1829 par M. Béquet, 996 hect. « Les deux tiers sont en terres labourables qui produisent peu, dit-on en 1696, un tiers en landes ; 6 métairies ». En 1770, on cultivait le seigle, le méteil, le sarrasin.

Aucun ruisseau n'est susceptible d'actionner un moulin, mais il y eut jusqu'à ces derniers temps plusieurs moulins à vent sur les hauteurs. — Mines de fer indiquées à tort par le *Dict. universel* (1726) et par Le Paige.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 19 de 1600 à 1610. — 139 feux en 1696 ; — 674 hab. en 1726 ; — 150 feux en 1766 ; — 400 à 500 communiants en 1770, 600 d'après Davelu, 1780 ; — 555 hab. en 1803 ; — 732 hab. en 1821 ; — 740 hab. en 1831 ; — 778 hab. en 1841 ; — 735 hab. en 1851 ; — 745 hab. en 1861 ; — 779 hab. en 1871 ; — 701 hab. en 1881 ; — 515 hab. en 1891 ; — 514 hab. en 1898, dont 297 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé dans 40 lieux divers. On comptait 44 fermes en 1844. Le village des Crennes a 19 hab.

Bureau de poste de Martigné ; *perception* de Louverné.

Assemblée

Assemblée, à la Saint-Pierre.

Industrie

Le tissage à la main, qui occupait presque toute la population du bourg, est réduit à quelques métiers qui travaillent pour les fabricants de Mayenne.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Laval, du doyenné d'Évron ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — de la Mission d'Évron en 1797 ; — du district de Laval et du canton de Montsûrs, 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XII, du doyenné d'Argentré et de l'archiprêtré de la Trinité.

L'*église* est dédiée à saint Pierre, avec saint Béraire pour patron secondaire par ordonnance de M^{gr} Bouvier du 30 mai 1846. Elle eût été bien curieuse à visiter avant 1845. La nef fut reconstruite à cette époque et précipitamment par suite d'un accident qui se produisit le dimanche de la Septuagésime. Une pierre se détacha de la muraille pendant la messe ; on craignit que l'église ne s'effondrât ; il y eut panique dans l'assistance, des enfants furent foulés aux pieds. Pourtant il ne se produisit pas de plus grands malheurs. Je cite maintenant textuellement les notes du curé : « Les murs reposaient sur un lit de ciment qui recouvrait des fondations remplies de pierres seiches et petites ; ce ciment contenait quantité de petits coquillages de mer ; il était extrêmement dur. De chaque côté de la nef, extérieurement, il y avait dans les murs trois arcades en plein cintre appuyées sur des colonnes massives, ou plutôt sur d'énormes cylindres surmontés de grossiers chapiteaux. Ces arcades étaient, partie en briques, partie en tuf. » Le ciment rempli de coquillage est évidemment du calcaire coquillier. Les colonnes reposaient sur une base cubique de 0 m. 75. Le dernier tambour de la colonne, suivant une façon de construire employée antérieurement à la fin du X^{e} siècle, faisait partie intégrante du chapiteau dont le tailloir rectangulaire avec les deux moulures grossières à arêtes vives qui le séparaient du fût, mesurait en hauteur 0 m. 30 environ, sur 0 m. 75 de côté. Ce que je ne sais pas c'est la hauteur des colonnes ; celle qu'on a dressée dans un jardin a 2 m. 20 de hauteur, mais elle est de deux tronçons. Le curé contemporain les représente comme d'énormes cylindres ; j'incline à croire qu'elles n'avaient que 1 m. 10 et que la base et le chapiteau, qui sont en effet massifs, leur donnaient cet aspect qu'elles n'eussent pas présenté avec une hauteur de 2 m. 20. On m'a affirmé en outre que la maçonnerie au-dessus de ces cintres était très solide, tandis que le remplissage des arcades était sans consistance. Colonnes, bases et chapiteaux sont en granit et d'un travail rudimentaire. Je laisse à des juges compétents à décider si cette construction ou du moins si les matériaux dont elle était faite peuvent avoir appartenu à un édifice mérovingien, et provenir du monastère construit au VIII^{e} s. — M. Gérault, qui écrivait sans doute sur des renseignements inexacts, dit que les arcatures de la nef n'existaient qu'à la côtière septentrionale. Je tiens de plusieurs témoins que ces arcatures existaient également

au midi.

A prendre l'église dans son état actuel on peut encore y remarquer le maître-autel, adossé à un mur droit où s'ouvrait une grande fenêtre ogivale. Il fut construit par Michel Lemesle de Laval suivant un marché du 18 juin 1684, en tuffeau « du plus blanc qui vienne d'Angers, » avec colonnes et plaques de marbre, pour remplir le fond du chœur tant en hauteur qu'en largeur. Le sculpteur s'engageait en outre à placer au milieu un cadre où il ferait « un bas-relief représentant l'histoire de l'Adoration des Mages » ; à faire et fournir deux statues de 4 pieds, saint Pierre et tel autre qu'on aviserait, et le groupe de la Trinité de 3 pieds de haut. Ce travail existe encore et permet d'apprécier le talent de l'artiste. Les petits autels, semblables et symétriques, placés à l'entrée du chœur, sont dédiés, l'un à la Vierge, l'autre au Rosaire. Ce dernier, orné aussi d'un bas-relief représentant le sujet ordinaire, la Vierge, saint Dominique et sainte Catherine, porte l'inscription suivante : *Claude de la Haix, escuyer, s. de Bellegarde et damoiselle Marguerite de Houdon, son espouze, fondateurs de ce saint rosaire en l'an 1644, dont ils sont obligés payer vingt-cinq livres de rante.* Des deux écussons, l'un est bandé de sept pièces, l'autre chargé de trois fuseaux posés en pal. Les deux autres autels, dédiés à Notre-Dame de Pitié et à sainte Anne, actuellement placés dans les transepts de construction moderne (1838), datent de 1736-1737 et sont l'œuvre du sieur Pinson, architecte sculpteur de Laval. Ils se faisaient face primitivement dans la nef, et en remplaçaient deux autres qui étaient au milieu de l'église.

Le clocher, élevé entre la nef et le chœur, vient d'être remplacé par une tour romane avec sa flèche en ardoise, au pignon occidental (architecte, M. Hawke). La porte à voussures et colonnettes en est élégante. En 1562, une image de l'*Ecce Homo* était placée au-dessus de la grande porte. L'ancienne confrérie du Rosaire a été rétablie en 1812. — *Fondations :* Messe du vendredi en l'honneur de saint Sébastien, par Gervais Avenant, curé, 1619 ; — deux ordinaires de messes, par Claude de la Haie et sa femme sur la maison vendue par eux à Jacques Dufoyer, 1644 ; — messe du mercredi, dotée par Louis Marchand, qui donna à l'église son calice d'argent.

Cure à la présentation de l'abbé d'Évron, primitivement annexe du prieuré de Gesnes.

Curés : Jean *Duchemin,* 1458. — Michel *Lelandais,* 1464, 1474. — Jean *Jollet,* 1484, 1500. — René de *Montesson,* † 1547. — Jean *Leprince,* du diocèse de Sens, 23 juin 1547. — Jean *Fraudin* fait, en 1548, une fondation à Saint-Thomas-de-Courceriers. — Pierre *Olivier* permute au prieuré de Gesnes, 1562. — Charles de *Bouillé,* curé de la Baroche-Gondouin, 9 avril 1562. — Pierre *Patry,* 1570, doyen d'Évron, 1580, décédé subitement au Mans et inhumé dans l'église de Trangé, le 3 mai 1587. — Julien *Piart,* 8 mai 1587. — Julien *Bellailler,* de la paroisse de Fougeré, au Maine, 17 août 1590, résigne en 1591. — Gervais *Avenant,* 16 mai 1591, inhumé au chœur de l'église, le 28 septembre 1623 ; il fonda son anniversaire à Commer. — Jean *Gaceau,* 6 octobre 1623. — Pierre *Chaillou,* 1627, ci-devant curé, 1635, redevient vicaire. — Julien *Lebreton,* 1636, fait un concordat avec les curés de Gesnes et de la Bazouge au sujet des terrains défrichés dans la forêt d'Alloué. — Michel *Descens,* 164. ? — André *Huet,* 1647, démissionnaire, 1669. — Julien *Lecomte,* maintenu contre René Lemeusnier, curé de Gesnes, 17 octobre 1669, décédé le 22 novembre 1716, à l'âge de quatre-vingts ans, comme le rappelle son inscription funéraire dans l'église. — Ambroise *Dodard.* — René *Garnier,* 1716, fit placer sur une petite plaque de marbre l'inscription suivante : « *Sancti estote in nomine Jesu !* » ; il résigne « au lit de maladie » le 14 juillet 1739, mais inutilement, à Michel Buat, son vicaire, et le surlendemain demande à être inhumé près de l'image de Saint-René, son patron, devant l'autel de Notre-Dame de Pitié, avec cette inscription sur sa tombe : *Christus vita, salus, spes et resurrectio nostra.* Il donnait à l'église paroissiale d'Évron une aube de toile blanche « à grande dentelle de velin ». — René *Launay,* de Saint-Germain-de-Coulamer, maître ès arts d'Angers, chapelain de Saint-Paul de Sillé et de Saint-Nicolas de Rambouillet à la Ferté-Bernard, 30 juillet 1739, maintenu contre Étienne-Louis Périer, de Laval, aussi maître ès arts d'Angers, permute en 1741. — René *Patron,* curé de Saint-Baudelle, 22 juin

1741, résigne, 1745. — Charles *Géhard,* vicaire de Saint-Christophe-du-Luat, 21 mars 1745, † à la Trinité de Laval, 21 janvier 1775. — Louis-Julien *Autin,* né à Sablé en 1746, vicaire à Évron, maître ès arts d'Angers, 1775, « prêtre plein de zèle et de talents » ; il résigne, en 1785, « pour satisfaire la conscience et ne pas retenir des bénéfices incompatibles » ; il était proposé pour la cure de Martigné. — René-Michel *Bourdon,* vicaire à Notre-Dame de Mayenne, sa paroisse natale, 3 juillet 1785, représenta à l'assemblée du clergé (16 mars 1789) les curés de la Bazouge-des-Alleux et de la Chapelle-Anthenaise ; prêta un serment restrictif, fut chassé de son presbytère par les gardes nationaux d'Andouillé, Montflours et Louverné, et, après le 22 mars 1792, émigra en Allemagne, où il eut une fonction comme vicaire. Rentré à Châlons le 26 décembre 1801, il y est mort en 1816 et sa mémoire y est restée en bénédiction, dit M. Boullier. Par son testament du 27 mars 1816, il avait donné une maison pour servir de logement aux sœurs. Michel-J.-F. Danguy, vicaire, né au diocèse d'Avranches, en 1760, fut déporté en Angleterre, revint à Laval en 1800, fut nommé curé dans la Sarthe et mourut en 1828, curé d'Avezé, Louis Lerebours, prêtre catholique du diocèse de Lisieux, fit quelques fonctions du ministère de 1798 à 1800. Robert, dit *Tors-la-Vigne,* vicaire de la Baconnière, nommé le 8 janvier 1792, se fit chasser par les habitants. Coutard, d'Andouillé, ordonné par Villar, ayant conscience de son incapacité, refusa le poste. — Julien *Messager,* 1817-1844. — Louis *Laisis,* 1844, † 1855. Il a laissé une chronique intéressante. — Félix *Goualier,* 1855, † 1878. — *Hocdé,* 1878-1881. — Louis *Reveillard,* 1881.

Le *presbytère,* entouré d'un petit domaine échappé à la vente nationale, a été restauré par M. Hocdé ; une tour carrée contient l'escalier.

Le *cimetière* qui occupait la place autour de l'église est aujourd'hui sur la route de Martigné. Sur la tombe de M. de Hercé, qui y fut inhumé, on lisait l'inscription suivante : « Ici repose le corps de Julien-César de Hercé, prêtre, chanoine régulier et vicaire général du diocèse de Nantes, décédé subitement en passant par ce bourg, le 30 septembre 1811, dans la soixante-septième année de son âge. — Il eut le bonheur de souffrir pour la foi un exil de dix ans. Sa vie fut toute pour J.-C. et sa mort fut une récompense. »

Écoles

Écoles. — Jean Dubois, clerc, s'engage, en 1656, à prendre les ordres, à acquitter la fondation Avenant, « à tenir l'école et à montrer aux enfants de la paroisse, et tous les jours du monde à perpétuité aller chanter l'oraison avec les escolliers dans l'église, sur le soir ». — Sœur Turpin était en fonction en 1747. — Actuellement, école laïque pour les garçons. École de filles dirigée par les sœurs d'Évron, fondée, le 6 août 1807, par M. Jean Davrillé des Essarts, demeurant à Laval, qui lui assura une rente annuelle de 300 fr., hypothéquée sur sa métairie de la Feuillée. Par suite du décès de la titulaire, la sœur N. de la communauté d'Évron vient de déclarer son intention d'ouvrir une école libre, 22 août 1899.

Établissements de charité

Le *bureau de charité,* doté en grande partie par M. Jean-Baptiste Riandière-Laroche, le 31 mars 1826, jouit d'une rente annuelle de 1892 francs avec affectations diverses aux écoles et au soulagement des pauvres.

Féodalité

Féodalité. — Les quelques personnages du nom de Châlon cités au cartulaire de Fontaine-Daniel au XII^{e} et au XIII^{e} s. n'étaient point seigneurs de paroisse. La seigneurie appartenait primitivement à l'abbé d'Évron qui, vers 1451, la donna à titre d'échange à la dame de Laval. Toutefois l'abbaye rentra plus tard dans ses privilèges, ou du moins ce qui avait été aliéné ne représentait qu'une partie des droits seigneuriaux des religieux car, le 3 juin

1577, le prieur de Gesnes vendait à Germain d'Anthenaise « le fief de Châlon, avec le four à ban situé au bourg, LIX boisseaux d'avoine, VIII ℔ 16 den., IV chapons et les droits de terrage, » pour la somme de 756 ℔. Toujours est-il que, par une seule ou deux acquisitions, les seigneurs d'Anthenaise furent seigneurs de Châlons et en reportaient l'aveu à Montsûrs. C'est à ce titre que les armes de Jean-Baptiste de Montesson et de Catherine de Cervon, sa femme, se trouvent au maître-autel de l'église, suivant une clause expresse du marché fait avec l'architecte en 1694. M. Joseph Martin de la Tremblaie, mari de Marie Bidois, propriétaire d'Anthenaise, prend encore, en 1789, au baptême d'Aimée M., sa fille, le titre de « haut justicier, patron et fondateur de la paroisse de Châlons ». — Outre la seigneurie proprement dite, il y avait « un féage de Challon », vendu par le seigneur de Mondot à Patry Lebreton et que ce dernier céda, en 1449, à Simon Berault, sieur des Essarts. Ce féage, dit depuis « fief, justice et seigneurie d'Essart, *alias* Chalon, » était sans domaine ni château, ayant seulement « la coustume des marchandises, sçavoir est un denier pour beste et deux deniers pour chacun porc qui couche en la seigneurie la veille de la Saint-Jehan, et deux deniers pour pipe de vin vendue ». Catherine Berault, veuve de Gervais Gaultier, possède ce fief en 1600, 1605 ; Louis Cazet, sieur de Vautorte, en 1631. Le seigneur de Gresse en fit l'acquisition, de 1650 à 1680, et le relevait aussi de Montsûrs.

Notes historiques

Notes historiques. — L'histoire des origines de Châlons est celle de son monastère. Elle est contenue dans le testament de Béraire, daté du 21 octobre 710, à Mareil-en-Champagne (?). Ce document a été étudié et élucidé avec une rare sagacité par M. J. Havet, qui a reconnu que Béraire n'était point, comme on l'avait cru, évêque du Mans, mais évêque d'un siège inconnu (Rennes ?), gratifié par Herlemond, qui occupait alors la chaire de saint Julien, de plusieurs bénéfices. Ce point élucidé, il résulte du testament de Béraire qu'il avait fondé, sous le vocable de Notre-Dame et de Saint-Pierre, à Châlons, au pays des Diablintes, un couvent de femmes dont l'abbesse, évidemment choisie par lui, se nommait, en 710. Caglibertena ; — qu'il lui donna tous ses biens patrimoniaux et ses acquisitions personnelles ; — qu'en reconnaissance des bienfaits et de l'appui prêté à sa personne et à sa fondation par un homme illustre et puissant nommé Crodegaire, Béraire désigna sa fille, Chrodéilde, pour remplacer éventuellement Caglibertena ; — qu'enfin le pieux fondateur remit à l'évêque du Mans, Herlemond, pour qu'il en disposât et le gouvernât après sa mort, le monastère de Châlons.

Les arcatures d'une forme si extraordinaire encastrées dans les murs côtiers de l'église et qui n'ont disparu qu'en 1845, me semblent provenir de la construction de Béraire, soit conservées dans leur place primitive, et alors l'église serait en partie celle des religieuses du VIII^{e} s., soit utilisées après la ruine du monastère par les Normands, ce qui me semble aussi probable. Les tombeaux en calcaire coquillier trouvés plusieurs fois dans le bourg de Châlons sont aussi des vestiges de la fondation mérovingienne.

Le monastère existait encore en 832 et la possession en fut confirmée à l'évêque du Mans par Louis-le-Pieux. Mais, en 989, Robert de Blois donnant à l'abbaye restaurée d'Évron l'église de Châlons, *ecclesiam Sancti Petri de Chaledone,* indique assez qu'il n'y avait plus là de couvent. Hildebert confirma l'abbaye bénédictine dans la possession de cette église.

Le 31 mars 1562, les comptes de fabrique, les ornements, croix, calices, furent brûlés « par fortune du feu » ; la même année, le cimetière fut pollué par le meurtre de Jean Chesnot. Seraient-ce là les premiers exploits des huguenots dans le pays ? — Le 9 août 1590, les quelques hommes d'armes que le maréchal de Boisdauphin logeait au château de Bourgon apprirent « que les compagnies de Normandie — il s'agit bien cette fois des protestants et des Anglais, leurs alliés — estoient logiées à Challon et ès paroisses circonvoisines ». — Juillet 1794, le maire et le commandant de la garde nationale sont tués.

Maires

Maires : René *Riandière,* 1791. — Jean *Chaufourier,* 1798. — *Riandière-Laroche,* an VIII, an XII. — Jean *Landais,* 6 fructidor an XII. — Léon *Chalais,* 1813. — Victor *Riandière,* 1815. — *Fabre,* 1821, 1830. — *Riandière,* 1835, 1866. — *Favrie,* 1866-1874. — *Armange,* 1874-1884. — *Baguelin,* 1884-1886. — *Bouète,* 1886-1892. — *Lefebvre d'Argencé,* 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1599. — Une liasse de titres à la fab. — *Bibl. de l'école des Chartres,* t. LIV. LV. — Arch. nat., Q/3. 78. — Chart. de Gresse. — Titres des Essarts (Martigné). — Arch. de la M., B. 604, 1 094. — Arch. de la S., fds. mun., 841 ; B. 612. — *Vie de M. Marquis-Ducastel.* — Gérault, *Notice sur Evron,* p. 234, 259. — *Bull. de la Comm. hist. de la M.,* t. III, p. 130. — Chron. par mss.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *l'Aune, le Bois-Gast, la Chevalerie, la Croix-Blanche.*